

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



L'an deux mille dix-huit,

le 15 mai à dix-huit heures trente,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au Forum de Nivillac en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : MM. Bernard AUDRAN, - Patrick BEILLON, - Mmes Colette BENOIT, - Marie-Josée BONNET-LE DRESSAY, - MM. Joël BOURRIGAUD, - Jean-François BREGER, - Mme Nathalie CALLE, - MM. Yoann COLPIN, - Michel CRIAUD, - Alain DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Béatrice DENIGOT, - MM. Christian DROUAL, - Jean-Claude FOUCRAUT, - Mmes Emmanuelle GONCALVES, - Bernadette GRIGNON, - MM. Alain GUIHARD, - Gérard GUILLOTIN, - Mme Marie-Odile JARLIGANT, - MM. Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Denis LE RALLE, - Eric LIPPENS, - Mmes Yvette LOUER, - Mireille LUCAS, - Odile ORJUBIN, - MM. André PAJOLEC, - Pierre PRAT, - Jean-Pierre PRUNAUT, - Bertrand ROBERDEL, - Mmes Régine ROSSET, - Christine SAVARY, - Maryvonne TATARD.

Etaient Absents Excusés : MM. Daniel BOURZEIX, - Joseph BROHAN, - Mme Marie-Thérèse CABON, - M. Jean-Louis GACHE.

M. Joseph BROHAN donne pouvoir à M. Michel CRIAUD

Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à Mme Christine SAVARY

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Béatrice DENIGOT a été élue Secrétaire.

DATE de CONVOCATION
3 MAI 2018

DATE d'AFFICHAGE
22 MAI 2018

NOMBRE de CONSEILLERS :
En exercice : 37
Présents : 33
Votants : 35

**DELIBERATION N°58-2018 – TOURISME - APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2017 DE L'OFFICE DE
TOURISME COMMUNAUTAIRE**

M. Jean-Marie LABESSE, Vice-président au tourisme informe qu'il convient de délibérer pour approuver le rapport d'activités de l'Office de Tourisme (tel qu'annexé).

Il est rappelé que l'Office de Tourisme est présidé et administré par un Comité de Direction, composé de 15 élus communautaires et de 14 socioprofessionnels.

En 2017, l'Office de Tourisme était animé par une équipe de 9 salariés permanents (avec l'arrivée de Pauline Técher, animatrice numérique en février) et de 8 agents saisonniers, répartis sur 3 sites d'accueil principaux ouverts toute l'année, 1 point Information saisonnier à Ambon ainsi qu'au Musée de la Vilaine maritime.

Au titre de l'année 2017, les principales missions et actions de l'Office de Tourisme ont permis :

- Plus de de 136 000 visiteurs accueillis dans les 3 bureaux ouverts à l'année et point saisonnier (+ 2,6 % par rapport à 2016). Damgan reçoit 61 % des visiteurs avec des pointes à 1 200 pers/jour. Muzillac : 25 %, La Roche-Bernard 13 %, Ambon 1%,
- 3 024 visiteurs (Groupes et individuels) au Musée de la Vilaine maritime (-7 % par rapport à 2016), mais +21% de clientèle groupes,
- Editions : 20 000 Magazines Découverte, 5 000 Guides Hébergement, 18 000 Guides Festivités + Plans communaux /cartes touristiques,
- Plus de 400 partenaires professionnels. Partenariats perçus 31 450 € + régie publicitaire 19 365 € + 5 %/2016 (Magazine, Guide Festivités + site web),

- Au cours de l'exercice 2017, l'Office de Tourisme a réalisé 128 000 € au titre de la billetterie (-0,85 % par rapport à 2016),
- 10 403 € de commission perçue sur la vente des billetteries, + 6 % par rapport à 2016,
- Au 31.01.2018, 250 563 € de taxe de séjour déclarée sur la plateforme. 290 058 € reversés par la Communauté de Communes à l'Office de Tourisme,
- Site de destination www.tourisme-arc-sud-bretagne.com : 174 860 visiteurs (+25 % /2016),
- 4 466 personnes nous suivent sur les réseaux sociaux (+64 %/2016),
- Service wifi gratuit, 21 875 connexions en 2017 sur tous nos 3 points wifi dont 91 % au bureau de Damgan,
- 2 663 personnes guidées par Jacques Hazo ou personnel du Bureau d'Information Touristique de La Roche-Bernard (+10 %/2016).

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le Rapport d'activités 2017 de l'Office de Tourisme Communautaire.

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le
Le Président,

